



COMPTE-RENDU

Commission de Formation des Dirigeants

Réunion des formateurs

Réunion du jeudi 2 novembre 2023

En visioconférence

Président	Bernard PAUTONNIER
Présents :	Pauline TILLOL, Jordan BARREY, Jean-François GONDELLIER, Fabrice JACQUES, Jean-Luc MANSO, Emmanuel SAILLARD, Yves MUTTI, Jérôme THIBERT, Christian DUBAIL
Excusés :	Joëlle PARISOT, Marc LEMERCIER
Assistent :	Jacques QUANTIN
Au titre des salariés :	Amandine MENIGOZ

1 – PRESENTATION DU GUIDE DE LA FOMATION DES BENEVOLES

Bernard PAUTONNIER ouvre la réunion en présentant ses objectifs et les détails du déploiement du plan de formation. Il reprend les actions déjà effectuées depuis le début de la saison : les premières formations dispensées aux BMF, les réunions de secteurs du Service aux Clubs, la mise à jour du guide de la formation.

Il présente en détail, avec Amandine MENIGOZ, le guide de la formation et les différentes échéances proposées aux clubs, principalement les samedis de la formation.

2 - ORGANISATION DES SAMEDIS DE LA FORMATION

Cette action nécessite une communication aux clubs (site de la ligue, réseaux sociaux...).

Aussi, il faudra répartir l'animation des modules entre 2 à 4 formateurs par journée, en fonction des thématiques et prévoir l'organisation pratique des modules sur site.

3 – FORMATION DES COMMISSIONS DE LA LIGUE

Comme évoqué dans le plan de formation présenté en juin dernier, l'ensemble des présidents de commissions recevront une proposition de formation pour les membres de leur commission. Les modules proposés sont présentés lors de la réunion. Chaque président de commission recevra un mail du Service aux Clubs très prochainement.

4 – PLACE DES DISTRICTS ET DES CLUBS DANS LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION

Bernard PAUTONNIER informe de la stratégie de déploiement dans les districts. Il prévoit une visioconférence avec tous les présidents de districts afin d'aborder plusieurs points :

- Présenter la formation des bénévoles au CD des districts ;
- Proposer l'organisation de samedis de la formation dans les districts ;
- Demander aux présidents de district de relayer la formation des bénévoles ;
- Disposer d'au moins un formateur par District.

Afin de cibler les clubs, il est également prévu d'identifier des clubs susceptibles d'accueillir des formations dans chaque district. Pour ce faire, il est demandé aux formateurs des districts d'activer leur réseau local pour organiser des formations dans les clubs de leur secteur.

Les formateurs évoquent les difficultés financières dans la mise en place de session de formations dans les clubs, eu égard au coût de la formation. Pour rappel, le module est facturé 40 € aux clubs par personnes formées et ils disposent d'un bon de formation de 15€. A noter, les parents non licenciés peuvent être inscrits aux formations mais ne peuvent pas disposer de bon de formation. Emmanuel SAILLARD ajoute que le coût de cette formation reste peu exorbitant.

5 – QUESTIONS DIVERSES

Jordan BARRET est favorable au ciblage des clubs stratégiques dans chaque district. Il ajoute qu'il serait peut-être préférable de cibler les clubs avec davantage de moyens matériels. Il évoque l'idée d'un tarif dégressif pour les clubs qui propose un certain nombre de bénévoles à la formation.

Yves MUTTI revient sur les impressions papier afin de dispenser les modules en présentiel.

Jérôme THIBERT trouve très bonne l'idée de cibler certains clubs par district. Il précise que tous les districts ont été dotés d'un vidéoprojecteur. Concernant le coût de la formation, ils rappellent que la décision doit être prise en CA. Enfin, il précise que la formation « Réagir face à un conflit » devrait être proposée aux responsables sécurité des clubs ainsi qu'aux délégués (club et ligue).

Pauline TILLOL insiste sur la nécessaire valorisation des modules de formation des bénévoles afin qu'ils puissent compter dans un plan de carrière professionnel. Elle ajoute que les bénévoles de la commission mixité ont été déjà formés en saison 2021/2022. Pauline TILLOL regrette que les modules de formation ne soient aujourd'hui plus actualisés. Enfin, elle informe que la formation des bénévoles est à l'ODJ des réunions des clubs organisées par le district de la Côte d'Or.

Christian DUBAIL confirme que le coût des formations pour les clubs ruraux reste un peu cher, mais il faut persévérer car ce sont ces clubs qui en ont souvent le plus besoin.

Jean Luc MANSO confirme les différents points ci-dessus et rajoute que les informations dans les clubs circulent très mal et ne redescendent pas auprès des personnes concernées.

Emmanuel Saillard rajoute que même si le prix des formations reste peu élevé (3 à 4 heures de formation avec support et Formateur dédiés), une réflexion doit être menée pour un club qui enverrait beaucoup de bénévoles dans la même formation. Dégressivité ?

Jean-François GONDELIER est en accord avec les différents points et confirme qu'une réunion en présentiel sera nécessaire pour parfaire ce déploiement et assurer une bonne cohésion !

Enfin, Jacques QANTIN, Président du pôle IR2F, a partagé toutes les actions à mener, et a vivement encouragé tous les acteurs du déploiement de ce plan d'action en insistant sur tout ce qui touchait les problèmes sociétaux et en favorisant la diffusion du petit module « L'Esprit Sportif ».

Bernard PAUTONNIER conclut cette réunion en remerciant tous les participants et en précisant qu'Amandine enverrait un lien vers un tableau commun pour permettre à chaque formateur de se positionner sur les modules existants et sur les samedis de la formation et enfin, donne rendez-vous prochainement (environ 3 à 4 semaines) pour une réunion en présentiel qui assurera la bonne mise en place de ce plan d'actions !

Le président,

Bernard PAUTONNIER

La secrétaire de séance,

Amandine MENIGOZ